COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Pour du matériel sportif accessible à tous

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Considérant :

- que la pratique d'une activité physique est bonne pour la santé, qu'elle contribue largement à la prévention de l'obésité, des maladies cardiovasculaires et du stress ;
- que les bénéfices psychiques et physiques du sport ne sont plus à prouver ;
- que le sport n'est vraiment bénéfique que s'il s'inscrit dans une pratique régulière, modérée et diversifiée qui s'intègre dans une hygiène de vie globale ;
- que la Ville de Vernier dispose actuellement de plusieurs places de sport extérieures accessibles à tous ;
- que beaucoup de personnes qui passent à côté de ces terrains, n'ont soit pas leur propre matériel ni la possibilité immédiate d'avoir accès à un matériel de prêt;
- qu'une entreprise romande a mis au point des stations munies de casiers pouvant contenir du matériel sportif;
- que l'utilisateur inscrit sur l'application peut ouvrir les casiers avec son smartphone et utiliser le matériel à disposition gratuitement avant de le ranger une fois l'activité terminée.



Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif:

à étudier la possibilité de mettre à disposition de la population, sur les emplacements sportifs de la commune, du matériel sportif en utilisant une solution de partage de matériel sportif pouvant contenir, à titre indicatif, des ballons, des boules de pétanque, du matériel de fitness ou des raquettes de ping-pong.

Daniel Noël, Howard Nobs, José Manuel Gomes de Almeida,

Conseillers municipaux